



Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.
- + *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

PAMFLET

Digitized by Google

25062

RÉFUTATION DU SYSTÈME

DE

M. LE COMTE DE HOGENDORP.

RÉFUTATION DU SYSTÈME

DE

M. LE COMTE DE HOGENDORP.

DE L'IMPRIMERIE DE A. ZWEESSAARDT.

RÉFUTATION

DU

SYSTÈME

DE

M. LE COMTE DE HOGENDORP.

RELATIVEMENT AUX AFFAIRES DE LA BELGIQUE

PAR

S. P. Lipman,

Docteur en Droit, et Avocat à Amsterdam.

» Quam si Libyam remotis
» Gadibus jungas : et uterque Poenus
» Serviat uni."

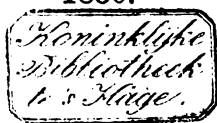
HOR.



Amsterdam,

CHEZ A. ZWEESAARDT ET J. GUYKENS.

—
1830.



PRÉFACE.

La dynastie d'Orange n'a rien à perdre dans la Belgique, et tout à perdre en Hollande. Cependant, les conseillers de cette auguste maison paraissent beaucoup plus attachés à ce qui est perdu qu'à ce qu'il faut garder, plus occupés de la conquête que de la conservation. Ils semblent vouloir risquer le tout pour le tout: c'est pourquoi ils osent nous parler d'une union sous la même dynastie, union que, pour flatter nos oreilles, ils veulent bien nommer séparation; tant est arbitraire le choix et l'usage des mots.

Un écrit anonyme, composé pour la défense de ce système déplorable, tomba fortuitement entre mes mains, il y a peu de jours. Je le regardais d'abord comme l'ouvrage d'un de ces écrivains soudoyés qui, ayant perdu leurs moyens de subsistance en Belgique, viennent nous apporter leurs talens mercenaires, dont le triste emploi est justifié par le besoin et stimulé par l'indigence.

Mais cette erreur s'évanouit: l'opinion publique désigna comme auteur M. le Comte de Hogendorp; nom respectable et digne de tous les égards, mais qui, par cela même, rend plus dangereux le système auquel il veut bien prêter son imposante autorité. Le silence de ma part ne pouvant être mis sur le compte du dédain, serait regardé comme preuve de crainte ou de conviction: — or, je ne crains que l'exécution de ce sinistre projet; je ne suis convaincu que des calamités qui en résulteraient pour la patrie.

Mon noble adversaire s'est servi de la langue française. Pourquoi? Est ce qu'il écrivait pour les Belges? nous n'écrivons point pour les Belges. Mais peut-être voulait-il communiquer son système à toute l'Europe? Eh bien! que cet écrit défende devant l'Europe le véritable intérêt de la Hollande.

Ce n'est donc pas par un libre choix que nous employons une langue qui ne nous est pas si familière qu'au noble Comte.

LIPMAN.

AMSTERDAM,
le 8 Novembre 1830.

CHAPITRE PREMIER.

«Hic labor ille domus, et inextricabilis error.»

VIRG.

Les défenseurs du système de l'union des deux états sous le même souverain, ou au moins sous la même dynastie, commencent par s'aveugler sur le passé, et finissent par devenir sourds à la voix de l'expérience.

Si la révolution Belge avait éclaté contre les Hollandais et contre les Hollandais seuls; si elle n'était que l'effet d'une haine nationale; si l'on avait toujours religieusement respecté le Roi et sa dynastie; — alors une séparation des deux peuples pourrait s'accorder avec leur union sous la même couronne, et ce serait alors aussi le cas d'examiner si cette union serait du goût et dans l'intérêt des deux parties immédiatement intéressées. Ainsi nos ancêtres, dans leur guerre sacrée, s'opposaient aux Espagnols, tout en reconnaissant l'autorité de leur souverain légitime; ils combattaient au nom du Roi le Duc d'Albe; ils exigeaient l'éloignement des étrangers, et à cette condition ils

promettaient obéissance et fidélité. Si le roi d'Espagne avait voulu exaucer le vœu général de ses sujets des Pays-Bas, il aurait pu unir cette couronne à celle de l'Espagne.

Mais dans le cas actuel, il y a entre la dynastie d'Orange et le peuple Belge la même antipathie, qu'il y a entre celui-ci et la nation Hollandaise.

Que ces hommes d'état sans passé ni avenir persistent dans leur pernicieuse erreur avec une étrange obstination, il n'y a rien d'étonnant; mais *le Comte de Hogendorp*, comment peut-il, avec le talent qui le distingue, vouloir unir nos destinées avec une faible dynastie, instrument temporaire et passif d'une faction Belge?

Ne parlons pas encore d'une union de la Hollande et de la Belgique sous la même dynastie; n'examinons point encore, si cette union est sage, si elle est utile, si elle est nécessaire. La question préalable est l'union entre la dynastie d'Orange et la Belgique. Si l'on nous démontre que cette union peut être honorable, permanente, forte; si l'on prouve que la dynastie d'Orange peut se promettre un règne glorieux, paisible et fortuné sur la Belgique; si l'on peut nous convaincre que les vœux de tous les Belges d'une voix unanime, l'appellent au trône, alors seulement il faudra considérer quelle part nous aurions à cette rare félicité. Mais s'il est manifeste au

contraire que la dynastie d'Orange, gouvernant la Belgique, ne sera ni plus ni moins que le jouet d'une faction, qui en a besoin aujourd'hui contre une autre faction et qui le brisera demain; s'il est évident que la Belgique restera turbulente par l'influence des Jacobins Français et des prêtres Romains; s'il n'y a aucune garantie possible avec des gens pour qui le serment est un parjure et le pacte social un mensonge; si le nom du Roi n'est pas moins haï en Belgique que le nom de la Hollande: alors il est superflu d'examiner la question d'une union des deux pays sous le même sceptre ou sous la même dynastie; — car qui osera alors nous conseiller de confier à des mains si faibles la conservation de notre indépendance; de risquer dans un bâtiment aussi fragile le plus essentiel des trésors, le bonheur de la patrie, celui de la postérité?

Or, nous le demandons au noble Comte, quel lien durable peut jamais unir la dynastie d'Orange et la Belgique? La Belgique, vous l'avouez vous-même et tout le monde le sait, est déchirée par des factions diamétralement opposées: la dynastie d'Orange doit appartenir à la faction victorieuse. C'est ce que nous comprenons; mais qui aura la hardiesse de nous proposer l'union sous la même couronne avec une faction Belge?

Si la dynastie d'Orange s'avalissait jusqu'à

abjurer la foi de ses ancêtres; si elle s'abaissait jusqu'à abjurer son origine Hollandaise pour se glorifier de ce qu'on appelle aujourd'hui le cœur et le caractère Belge; si elle fraternisait et sympathisait avec de furieux rebelles; si elle oubliait sa propre dignité jusqu'à devenir l'ignoble instrument d'une noblesse ambitieuse et d'un clergé fanatique; si elle cimentait enfin cette ligue détestable par le sacrifice et l'oppression de la Hollande, qui n'est devenue l'objet de la haine de la Belgique que par sa fidélité à la maison d'Orange; — alors et seulement alors il pourrait y avoir, il y aurait en effet union entre la maison d'Orange et la Belgique; mais cette union serait bien peu durable, et la Belgique fantasque et frivole rejetterait bientôt avec dédain la famille qu'elle-même aurait flétrie. Telle est la voie désastreuse par où l'on a en vain tâché d'entraîner cette anguste dynastie, dont les vertus et la sagesse nous assurent, par une conduite intègre, de meilleures destinées.

Mais quel autre lien, nous le demandons encore, peut-il exister entre la maison d'Orange et le peuple Belge?

Le souvenir d'un règne constitutionnel? Mais vous-même commencez le développement de votre système par l'énumération des justes griefs du peuple Belge, d'où résulte que la révolution a

été légitime et le règne une tyrannie. Vous n'avez oublié ni ces griefs légitimes, ni ces requêtes réitérées, ni ces poursuites insensées contre leurs patriotiques écrivains, ni la nécessité, où le peuple s'est trouvé de reconquérir à main armée ses libertés et ses franchises; vous voyez encore fumant le sang des Bruxellois et les cendres d'Anvers. Après tout cela, ce serait en vérité le premier et unique exemple dans l'histoire du monde d'une union stable après une guerre sanglante, entre un peuple libre et victorieux, et une dynastie contre laquelle ce même peuple a tourné ses armes.

La religion? Assurément vous paraissez y penser très peu, et il me semble qu'après cette récente expérience il convient d'y songer sérieusement.

L'amour et la reconnaissance? Et par quel nouvel avilissement voudriez-vous mériter l'affection des Belges? Pouvez-vous reconstruire leurs palais renversés, leur restituer les richesses perdues, rappeler l'opulence qui s'est dissipée, rendre la vie aux victimes de l'oppression? Lorsque vous aurez fait tout cela, vous n'aurez encore obtenu aucun droit à leur amour ni à leur reconnaissance, vous n'aurez fait que donner une juste compensation des dommages occasionnés par votre pouvoir arbitraire.

La crainte? En quoi pensez-vous que les Belges craindront ou respecteront la dynastie qui les gouvernera par la grace de la nation, et en vertu du droit inhérent aux hommes de se choisir un gouvernement, comme on se choisit un valet?

« *Sumit aut ponit secures,
« Arbitrio popularis auras.* »

HOR.

L'intérêt? Mais la dynastie d'Orange peut-elle, après la séparation, faire plus pour le peuple Belge qu'elle n'a déjà fait, et fait en vain? A-t-elle une autre Hollande à sacrifier à d'insatiables mécontents?

La charte et les sermens? Mais vous avez éprouvé quelle est la force de l'une et la sainteté des autres dans la Belgique. Non, craignez de profaner le nom sacré de *charte*, nom qui, hélas! a déjà perdu trop de sa signification; ne sanctifiez pas d'un pareil nom le pacte intéressé entre un peuple révolté et une dynastie ambitieuse!

Mais enfin, si votre union entre la dynastie d'Orange (qui, nous l'espérons, est à l'abri de cette déplorable ambition) et le peuple Belge, n'est ni cimentée par *l'affection*, ni maintenue par *la crainte*, ni fortifiée par *l'intérêt*, ni consacrée par *les sermens et la charte*, si les

réminiscences Belges lui sont fatalement funestes, si la religion surtout tend à diviser, sur quelle base voulez-vous asseoir votre édifice chancelant ?

Pareille union, dénuée de toute affection mutuelle (car la dynastie d'Orange peut bien transiger avec les Belges, mais je la défie de jamais les aimer), comme de toute stabilité (et que peut-il y avoir de stable chez la nation Belge ?) pareille union, dis-je, ne pourrait être acceptée par la dynastie d'Orange que pour sauver les pitoyables débris de sa souveraineté, et par le peuple Belge, que pour acheter, par une concession précaire, une paix ou plutôt le délai d'une guerre avec l'Europe; concession qui ne durerait qu'autant que le peuple Belge trouverait bon de masquer sa démocratie et de différer la guerre.

*« Cernes quas surgere regna
« Conjugio tali ! »*

VIRG.

En un mot, nous l'avons écrit et publié depuis le huit Septembre, la dynastie d'Orange n'a aucune espérance raisonnable de maintenir, après la séparation, une ombre d'autorité en Belgique. Si elle pouvait acquérir un trône dans Bruxelles, ce ne serait qu'un simulacre de trône acheté au prix de l'honneur; et nous nous plaçons à nous flatter qu'elle n'en voudrait point à ce prix.

Nous avons déjà dit qu'il est inutile d'aborder la question de l'union entre les deux pays sous la même couronne, s'il est constant qu'elle ornerait une tête toujours menacée par la moitié de ses sujets. Mais l'examen pourrait peut-être convaincre les plus incrédules, et réduire les plus obstinés.

Unir sous un même sceptre deux peuples également libres, également puissans, sans diminuer d'aucune manière leur indépendance mutuelle, sans sacrifier en rien leurs intérêts particuliers, sans admettre aucune inégalité, aucune supériorité, aucune infériorité quelconque ; serait en vérité un travail surhumain, même dans les circonstances les plus favorables. Mais réaliser cette merveille chez deux nations qui non-seulement diffèrent sous tous les rapports possibles, mais se haïssent même le plus cordialement du monde, serait une oeuvre que la toute-puissance divine seule pourrait accomplir. Et vous vous flattez d'opérer un pareil miracle à une époque où ces peuples sont engagés dans une guerre à mort ! Voilà sans doute le songe le plus chimérique, dont se soit jamais bercé le plus crédule faiseur d'utopies !

Vous avouez l'erreur politique de 1815, vous ne voulez plus d'une union parfaite, sincère et intime entre les deux nations ; mais vous désirez l'union parfaite, sincère et intime de chacune

d'elles avec la dynastie qui gouvernera la Hollande et sera gouvernée par le peuple Belge. Ainsi le peuple Belge règnera et sur le gouvernement et sur la Hollande.

Vous réprouvez l'erreur de 1815, et la vôtre n'est-elle pas beaucoup plus grossière encore? Les politiques de 1815 s'imaginaient être doués d'un pouvoir créateur; divisant l'Europe, ils croyaient travailler une substance tout-à-fait malléable, et pouvoir donner une forme arbitraire à un chaos informe. Mais vous avez le passé pour vous instruire, vous ne pouvez plus alléguer d'avoir été trompés par des illusions; et l'effrayante responsabilité pesera tout entière sur ceux qui auront rendu ce funeste service à leur pays, à leur souverain, à l'Europe. La politique de 1815 vient de ruiner la dynastie en Belgique; la politique de 1830 pourrait avoir des conséquences tout autrement malheureuses.

Il est étonnant que l'on ose, en dépit de la raison et de l'expérience, nous offrir un pareil avenir; que l'on ose encore proposer dans ce moment, d'unir nos destinées à celles d'un peuple déchiré par mille factions, dont le triomphe successif ne dépendra que du triomphe éventuel en France des factions correspondantes.

Nous ne voulons aucune solidarité avec la Belgique; et comment l'éviter dans votre excellent

système? Le Roi des Belges aura, il faut le croire, le droit de faire la paix et la guerre. Supposez que toute la Belgique, ce qui peut bientôt arriver, exige la guerre contre la Grande-Bretagne et la demande avec cette vive clameur que les Belges savent si facilement exciter. Supposez encore, ce qui n'est que trop vraisemblable, que les paisibles Hollandais désirent la paix avec la même ardeur, et la sollicitent avec la même persévérance mais avec plus de modestie. Voyez déjà les deux nations en état d'hostilité, et les Belges unis avec leurs chers Français envahissant notre pays pour nous contraindre à faire la guerre contre l'Angleterre. Que fera alors un Roi des Belges? Dieu préserve notre magnanime monarque de subir un pareil règne!

En vérité, le projet chimérique que des conseillers mal-avisés ont inventé, repose sur un seul sophisme. « Vous avez grand raison, et Dieu « vous bénisse, » nous disent-ils, « de désirer « une séparation pleine, entière et définitive; « mais vous l'obtiendrez le plus sûrement et le « plus parfaitement possible, et de grands biens « pardessus le marché, si vous voulez seulement « consentir à une union sous la même dynastie, « union que nous consentons de notre part à « nommer une séparation. »

M. le Comte de Hogendorp eût mieux fait

si, au lieu de consacrer un chapitre à la définition des dénominations très-connues des deux pays, il avait bien voulu nous définir ce que signifie chez lui le mot *séparation*.

Séparation, chez nous, signifie un partage définitif de tout l'actif et de tout le passif de la communauté, avec la disposition libre et indépendante de chacun des ci-devant associés, sans aucun intérêt commun, sans aucun ménagement réciproque, sans aucune liaison mutuelle. De cette manière chaque nation n'aura qu'à obéir à son propre chef, qu'à soutenir ses propres droits, qu'à venger ses propres injures, qu'à veiller à sa propre sûreté, qu'à améliorer son propre sort, qu'à pourvoir à sa propre prospérité.

« Tout cela, et plus encore, vous l'obtenez « par notre projet ! » Monsieur le Comte est trop sincère pour l'affirmer.

La politique extérieure est toujours confiée au pouvoir exécutif; comment, en effet, pourrait-il en être autrement? Supposez maintenant que le Roi des Belges nomme un ambassadeur, et que le Roi de Hollande nomme chez la même puissance un autre envoyé. Puisant leurs instructions dans la même source, la présence de l'un sera très-inutile s'ils agissent dans le même esprit; et s'ils se contredisent, qui débrouillera ce chaos diplomatique?

On se flatte en vain de nous aveugler: si l'union sous la même dynastie doit être maintenue, nous ne perdons pas seulement les fruits de la séparation; mais notre condition est infiniment détériorée; car l'égale représentation sous le même gouvernement nous assurait la victoire, au moins aussi souvent que le gouvernement désirait sincèrement agir dans notre intérêt, tandis que cette union monstrueuse ne laisserait au gouvernement aucun pouvoir d'agir dans notre intérêt, sous peine d'encourir l'anathème des prêtres et les fureurs des jacobins.

Non, la séparation doit être sincère et parfaite, telle que devait l'être l'union, selon le vœu de ses auteurs. Il est un moyen très-simple de réparer la première faute; pourquoi donc donner naissance à de nouvelles questions, à de nouvelles guerres, à de nouvelles calamités? Nous espérions beaucoup de la première union, notre espoir a été déçu; pourquoi nous embarquer de nouveau sur la mer orageuse des projets politiques?

Je crois en avoir dit assez pour combattre un système dont l'infaillible effet serait un bouleversement plus affreux encore. Mais ouvrons l'écrit anonyme.

On y trouve la définition très-inutile de la Hollande et de la Belgique, p. 1—3; l'inventaire très-connu des griefs Belges, p. 3—38;

la narration des faits, p. 38—48; la conclusion, p. 48—52. Les quatre dernières pages sont les seules qui tiennent à notre sujet, les seules qui admettent ou qui exigent une réfutation.

« La séparation sous la même dynastie est dans « l'intérêt de la Belgique. »

« Par la séparation elle obtient *la réparation* « *de tous ses griefs*. Il n'est pas nécessaire de « développer cette assertion. Je ne ferais que « me répéter. »

« *Le commerce et l'industrie des Belges* sont « éminemment protégés et encouragés par *la com-* « *munauté du gouvernement*. Les produits du sol « et de l'industrie de la Belgique trouvent en « Hollande un marché sûr et avantageux. Les « COLONIES HOLLANDAISES leur ouvrent un second « marché non moins favorable. Le commerce « d'Anvers fleurit par les capitaux de la Hollande. « LA NAVIGATION BELGE AUX COLONIES HOLLAN- « DAISES contribue essentiellement à la prospérité « de la Belgique. Les navires marchands belges « sont protégés dans toutes les parties du monde « par la marine hollandaise. Ces vérités si simples « sont comprises et avouées par tous les proprié- « taires, par toutes les associations de mines, par « tous les fabricans, par tous les négocians de « la Belgique. »

« L'état politique et l'indépendance nationale

« des Belges sont précaires s'ils demeurent isolés.
 « Le pays est situé au milieu de nations puissantes,
 « exposé continuellement à des invasions, destiné
 « à devenir LE THÉÂTRE DE TOUTES LES GUERRES.
 « Sous la même dynastie avec la Hollande, la
 « Belgique est plus forte, mieux défendue, non
 « seulement dans ses rapports militaires, mais
 « encore dans ses rapports politiques.”

Nous le croyons bien, Monsieur le Comte, mais l'animosité que vous reprochez à nous autres, défenseurs du système de l'entière séparation, est si profonde, que nous ne voulons point, à nos dépens, procurer à nos ennemis des avantages aussi grands et aussi beaux. L'amour du prochain a ses bornes, surtout lorsqu'il s'agit d'un voisin incommodé et querelleur; la philanthropie hollandaise ne va point jusque là. Nous souhaitons de voir nos propres griefs réparés, et le commerce en a beaucoup; nous désirons posséder nos propres colonies, l'héritage déjà tant diminué de nos pères; nous espérons contribuer à notre propre prospérité, en dépit *de tous les propriétaires, de toutes les associations de mines, de tous les fabricans, et de tous les négocians de la Belgique.*

Nous avons vu trop long-temps notre intérêt sacrifié à la Belgique, et nous, paisibles commerçans, n'avons aucune envie de former une

alliance défensive et offensive avec un pays destiné à devenir le théâtre de toutes les guerres.

Si vous consultiez, Monsieur le Comte, le plus simple de vos concitoyens, il vous dirait sans doute : « Si vous voulez acquérir de nouveaux titres à la confiance et à la reconnaissance nationales, (et vous en avez de plus beaux,) ne nous parlez point de l'intérêt de la Belgique, ne consacrez vos pensées qu'au salut de la Hollande ! Qu'un De Potter ou qu'un Robespierre règne sur la Belgique, peu importe, pourvu qu'ils s'entre-déchirent, et que nous jouissions de la paix ! » Voilà l'opinion publique, et ici, ou jamais, la voix du peuple est la voix d'un Dieu vengeur.

Le noble Comte n'a pas entrepris la tâche désespérée de nous faire consentir par pure générosité à une communauté de gouvernement. Il trace au contraire à la Hollande un tableau riant des avantages qui résulteraient également pour elle de ce glorieux projet. Je copierai littéralement, et sans omettre un seul mot, tout ce que l'auteur promet à la Hollande par cette belle invention.

« La séparation sous la même dynastie est dans l'intérêt de la Hollande. »

« Par la séparation elle recouvre la liberté du commerce qui est l'ame de sa prospérité ; »
(ET SES COLONIES QUI EN SONT L'ALIMENT ? *Mais*

l'auteur, après en avoir parlé relativement à la Belgique, n'en dit plus le mot. Il y a ce me semble dans le système un vice caché que l'auteur est obligé en bonne justice de désigner; et c'est là la faute de la plupart des faiseurs de projets qu'ils oublient le côté faible de la question; —) «ici encore les développemens n'offriraient que des répétitions.»

« Sous la dynastie commune, la Belgique « redevient SA BARRIÈRE. Cette barrière est un « intérêt qui date du premier âge de l'ancienne « république, elle est une conception de Frédéric « Henri. Le grand-pensionnaire de Witt l'adopta. « Guillaume III. en fit le principe de sa politique « durant trente ans.» (Mais la Belgique était-elle alors gouvernée par la même dynastie que la Hollande? La Belgique était-elle alors indépendante? La Belgique était-elle armée jusqu'aux dents? La Belgique était-elle alors aussi affectée de la plus véhémence gallomanie? La France, était-elle ce qu'elle est aujourd'hui? On pourrait faire encore mille semblables questions, qui toutes prouveraient jusqu'à l'évidence que nos politiques, s'ils ont une fois le rare bonheur de trouver un véritable principe n'en errent pas moins dans l'application.) « Elle fut sanctionnée « par la paix d'Utrecht et le traité de Barrière. « *La Belgique constituée en nation indépendante*

*« sera naturellement une barrière formidable de
« la Hollande.»*

Nos adversaires avouent, au moins, que c'est là le seul avantage qu'ils puissent alléguer pour engager la Hollande à accepter la communauté de gouvernement. Prenons acte de cet aveu inappréciable : nul argument de notre part ne pourrait l'égaliser.

Et quel avantage ? « La Belgique constituée
« en nation indépendante sera naturellement UNE
« BARRIÈRE FORMIDABLE DE LA HOL-
« LANDE.»

Grand Dieu ! quelle absurdité ! La Belgique indépendante notre formidable barrière ! La Belgique une barrière pour protéger la Hollande contre les envahissemens de la France, tandis qu'en ce moment même la France est libre, que dis-je ? invitée, sollicitée, conjurée même par les Belges d'occuper cette barrière formidable !!! En vérité, opposer à l'ambitieuse France la Belgique indépendante, c'est apporter des matières inflammables pour arrêter les ravages du feu.

Quoi, une barrière ! Et nous confierions ainsi notre sûreté à une nation qui veut tremper ses mains dans notre sang. C'est comme si quelque mauvais plaisant, après la chute de Varna, eût démontré au Grand Seigneur, que *ceteris paribus*

cette importante ville était mieux assurée dans les mains du vainqueur que dans les siennes.

Ce serait le comble de la faiblesse, ce serait une honte éternelle de vouloir accepter comme une barrière la Belgique indépendante. Endormie par votre doctrine, aveugle dans sa confiance, la Hollande verrait dans la Belgique, au lieu d'un ennemi toujours menaçant, une barrière formidable ! L'indignation universelle a déjà fait justice de cette erreur, échappée à la plume de mon noble adversaire, — et c'est là néanmoins le seul intérêt que le zélé défenseur de l'union sous la même dynastie a pu alléguer à la Hollande étonnée !

*« Cernis, custodia qualis
« Vestibulo sedeat ? »*

VIRG.

Supposez que les destinées réservent à la France et à l'Europe un autre Napoléon pour guérir la nouvelle maladie et donner, à son tour, occasion à des politiques de régler les affaires du monde avec plus de sagesse et un meilleur succès ; supposez que ce nouveau fils de la nouvelle révolution menaçât la Hollande, que nous simples citoyens jugions la patrie en danger, que nous exhortions chacun à prendre les armes, et que nous en donnions nous-mêmes l'exemple. Oseriez-vous, Monsieur le Comte, nous rassurer ? Nous

diriez-vous : « Soyez tranquilles, bonnes gens, ne craignez rien ; — confiez-vous sur votre barrière, elle est là, dans la Belgique ! Dormez paisiblement, mes enfans, les forteresses Belges sont en bon état, le drapeau tricolore flotte glorieusement sur les remparts d'Anvers, et le Baron d'Hoogvorst est à la tête de ses braves ! »

J'ose me flatter que la rougeur d'une noble indignation couvrira le visage de mon généreux adversaire, à la lecture des paroles que j'ai mises dans sa bouche. J'en appelle à cette rougeur même : elle me donne gain de cause, elle prouve que le Comte de Hogendorp ne tiendra jamais un pareil langage. Et cependant il appelle la Belgique notre *barrière formidable* ; tant il est vrai qu'un faux système aboutit toujours aux plus graves erreurs.

Non, notre barrière, notre seule et unique barrière sera notre amour de l'indépendance, notre esprit national, notre intrépidité, et cette barrière sera toujours formidable sous un gouvernement sage et populaire. La Belgique ne pourrait être notre barrière que lorsque les puissances de l'Europe voudraient hasarder une guerre, — et ils le feront peut-être lorsqu'il sera trop tard, — pour soumettre la turbulente Belgique à la domination Prussienne.

Nous souhaitons la paix avec la Belgique et

ne voulons rien de plus. Nous ne lui demandons aucune protection, nous ne lui offrons aucune amitié. Nous désirons une paix honorable et nous la croyons possible; s'il le faut, nous sommes prêts à de plus sanglants combats encore, à de plus grands sacrifices pour l'obtenir; — et que du reste la Belgique démêle ses autres intérêts avec quiconque voudra s'y immiscer.

La grandeur de la Hollande peut encore étonner le monde; mais ce n'est pas à l'union avec la Belgique sous une même dynastie qu'elle en sera redevable.

L'auteur anonyme poursuit:

« La séparation sous la même dynastie est dans
« l'intérêt de la maison d'Orange.»

« L'union de la Hollande et de la Belgique a
« produit les plus tristes effets. Un moment la
« Belgique a été perdue pour la maison d'Orange.
« Le gouvernement des deux états ne peut lui
« être assuré que par la séparation. Alors elle
« peut satisfaire à tous les griefs des Belges.
« Les intérêts incompatibles du commerce et
« et de l'industrie, quand les Belges demandent
« le système prohibitif, et les Hollandais la liberté
« du commerce, ces intérêts diamétralement op-
« posés n'embarrasseront plus le Roi des Pays-
« Bas. Il pourra sans difficulté accorder aux
« Belges de fermer hermétiquement leur pays et

« de ne faire le commerce extérieur que par le
« canal étroit des entrepôts. En Hollande il
« pourra laisser ouvrir toutes les portes au com-
« merce du monde et rétablir le marché universel. »

Ici encore nous avons le malheur de nous trouver en opposition directe avec le noble Comte. Nous croyons l'intérêt de la dynastie d'Orange inséparable de celui de la Hollande ; nous croyons le gouvernement des deux pays le véritable moyen de dépopulariser la dynastie dans l'un comme dans l'autre. Nous demandons de l'auguste dynastie le franc abandon d'un pays hostile, d'un peuple rebelle. Que comme nous, elle se félicite d'être débarrassée d'une pareille union ! Qu'abandonnant à leurs propres fureurs ou à la tutelle de l'Europe ces foux dangereux, ces plats imitateurs de la France, ces rêveurs de chartes, elle se place à notre tête, et qu'elle borne toute son ambition à notre amour et toute sa sollicitude à notre prospérité !

Le Comte de Hogendorp continue :

« La séparation sous la même dynastie est
« dans l'intérêt de l'Europe. »

« Les grandes puissances qui ont érigé le Royaume
« des Pays-Bas, et qui ont désiré la fusion impos-
« sible de deux peuples, doivent sentir aujourd'hui
« par une expérience de quinze ans que l'union
« n'a produit que des divisions intestines et la

« guerre civile. Le Royaume des Pays-Bas sera
 « beaucoup plus fort et répondra beaucoup mieux
 « aux vues des puissances, quand il sera composé
 « de deux Etats distincts.”

« En 1814 et 1815 les quatre grandes puissances
 « alliées voulurent établir une barrière du Nord
 « contre la France. Alors la France était tenue
 « en respect par une armée d'occupation, et elle
 « était encore considérée à peu près comme enne-
 « mie. En 1818, au congrès d'Aix-la-Chapelle, la
 « France fut entièrement émancipée, l'armée d'oc-
 « cupation se retira du sol de la France, et la
 « France même entra dans l'alliance et souscrivit
 « à tous les actes du congrès de Vienne. Dès-lors
 « il ne pouvait plus être question d'une institution
 « hostile. Le Royaume des Pays-Bas ne fut plus
 « une simple barrière du Nord contre la France,
 « il devint également une barrière de la France
 « contre le Nord. Le Royaume des Pays-Bas con-
 « tribua essentiellement à l'équilibre de l'Europe,
 « à la paix générale. Par l'union, et par les di-
 « visions intestines qu'elle a entraînées, la double
 « barrière a perdu sa force, l'équilibre de l'Europe
 « est en danger, la paix générale n'est plus assurée.
 « La séparation est le seul moyen de rendre la vie
 « à ce corps politique. Celui-ci répondra aux vues
 « de l'Europe, dès qu'il sera reconstitué en deux
 « Etats distincts sous la maison d'Orange.”

L'Europe, et encore l'Europe! Nous avons assez souffert pour l'Europe. Nous ne sommes les instrumens ni du cabinet autrichien ni du cabinet anglais; ils n'ont en rien contribué à la guerre, et n'ont fourni ni hommes ni argent; ils ont tout laissé pour notre compte; qu'ils laissent donc aussi pour notre compte la paix. Nous faisons la guerre sans leur intervention militaire; pourquoi ne ferions-nous pas la paix sans leur intervention politique? Ils laissent bouleverser le monde, ils voient et souffrent les changemens de dynastie, les opérations des démagogues; ils contemplent, avec une apathie toute stoïque notre malheur; qu'ils voient donc aussi avec la même indifférence le bonheur dont nous ne serons redevables qu'à nous-mêmes.

Nous avons beaucoup d'obligations aux puissances Européennes; mais nous avons abondamment acquitté la dette de notre reconnaissance.

« Pergameas jam fas est parcere genti. »

VIRG.

Nous ne voulons point être les Don-Quichottes de l'Europe, les champions d'une cause belle sans doute, mais qui ne nous concerne pas plus que d'autres; nous n'aimons point les combats dont toutes les défaites sont pour nous, et dont toutes les victoires seraient pour ceux qui sont demeurés spectateurs inactifs de nos nobles efforts.

On nous a égarés par mille chimères, on nous a trompés par mille sophismes. Tantôt on nous a promis l'intervention armée des puissances étrangères; tantôt on nous a dépeint les mêmes puissances comme nous menaçant nous-mêmes si nous ne voulions point garder la Belgique. Bref, on a voulu nous faire croire que l'Europe souffrirait patiemment les crimes scandaleux des cannibales Belges, en un mot qu'elle souffrirait tout — hormis notre bonheur.

Nous n'avons demandé la séparation ni pour complaire aux Belges, ni pour faire prospérer la Belgique, ni pour en assurer la possession à aucune dynastie, ni pour fortifier la paix Européenne, ni pour rétablir la tranquillité chez un peuple mutin, ni pour avoir une barrière formidable à opposer à la France. L'Europe est notre barrière contre la France, une barrière faible dans la politique actuelle, mais qui deviendrait forte par la nécessité. La Belgique plus proche, plus pauvre, plus injuste, est beaucoup plus dangereuse pour nous que la France même, parce que la France ne peut jamais nous attaquer sans menacer l'Europe, tandis qu'il pourrait arriver que la Belgique, sous le chef qui la gouvernerait, attaquât notre patrie avec l'approbation de toute l'Europe!

